

AFCP

Journée d'échange

**« La preuve scientifique et la voix » Palais de
la Bourse – Lyon**

1 juin 2026 10h – 16h30

(Inscription gratuite mais obligatoire - attention, places limitées)

La communication parlée est certainement l'élément qui caractérise le mieux l'humanité. Par son universalité, elle est de fait souvent citée parmi les motifs ou les pièces d'affaires judiciaires. Avec l'évolution parallèle de la justice et des sciences et techniques, le souhait de recourir à la « preuve scientifique » s'est largement généralisé. Naturellement, des éléments de preuve issus de la communication parlée sont concernés par cette demande. Cette journée aborde le panorama des principales sollicitations liées à la voix dans le cadre judiciaire, autour de la criminalistique, des deepfakes audio et de la notion de propriété de la voix. La journée fait enfin le point sur la notion de « preuve scientifique », dont la « certification », en la distinguant du « savoir scientifique ». Elle est animée par des scientifiques, des juristes et des représentants de différentes professions directement concernées par ces sujets.

La journée est coordonnée par Jean-François Bonastre (LIA & AMIAD), Marc Evrard (LISN & Paris Saclay), Laurianne Georgeton (SNPS) et Nicolas Obin (IRCAM & Sorbonne Université)

La journée est organisée sous l'égide de l'AFCP avec le soutien du projet ANR Briel.

Contacts et Demande d'inscription à envoyer par mail à :

jean-francois.bonastre@univ-avignon.fr

laurianne.georgeton@interieur.gouv.fr

Avec les remerciements des organisateurs au SNPS pour l'aide logistique apportée.

Programme provisoire

- **10h00 – 10h30 Session inaugurale**
 - **10h30 – 11h30 Le cadre criminalistique : "C'est le suspect qui a prononcé ces paroles !"**
L'analyse en comparaison de voix en criminalistique
 - **11h30 – 12h30 Les deepfakes : "Mais non, c'est un faux !"**
Détection de manipulations artificielles d'enregistrements vocaux
Avec une illustration par la présentation des travaux réalisés dans Briel
Pause déjeuner
 - **14h00 – 15h00 Propriété de la voix : " Cette IA m'a volé ma voix !"**
Déterminer si la voix d'un individu est utilisée dans un modèle IA donné
Déterminer si la voix produite par une IA reproduit la voix d'une personne donnée
 - **15h00 – 16h00 Savoir Scientifique versus Preuve Scientifique : "Avec mon expérience, je sais que..."**
 - **16h00 – 16h30 Clôture**
-

Présentateurs, Modérateurs, Témoins, Débatteurs

- Jean-François Bonastre – Professeur associé Université d'Avignon & Directeur de Recherche, AMIAD
- Mathilde Croze – Avocate
- Raphaël Duroselle – Chargé de Recherche, AMIAD
- Marc Evrard – Maître de conférences, LISN, CNRS et Université Paris Saclay
- Emmanuel Ferragne – Professeur, CLILLAC-ARP, Université Paris Cité
- Laurianne Georgeton – Ingénieur PTS, Docteure, SNPS
- Lucile Hugel – Juge d'instruction
- Sébastien Le Maguer - Chercheur, University of Helsinki
- Benoît Lemaître – Chercheur, CEA
- Patrick Kuban – Acteur, cop-président de United Voice Artists
- Nicolas Obin – Maître de conférences, IRCAM, CNRS et Sorbonne Université